

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2019 / 2022



MISSION

Assurer l'authenticité de produits bioalimentaires distinctifs par l'encadrement du développement d'appellations réservées et de termes valorisants certifiés légalement reconnus par l'État québécois.



VISION

Le CARTV, un levier de développement du territoire pour les entreprises bioalimentaires et les collectivités du Québec



VALEURS

Intégrité
Professionnalisme
Engagement
Collaboration

ENJEU I

Reconnaissance des appellations réservées et des termes valorisants

ORIENTATION Positionner les ARTV comme levier de développement économique, social et territorial	
Axe 1. Valoriser les ARTV accordés	Axe 2. Contribuer au développement des ARTV
Élaborer une stratégie de valorisation des ARTV existants.	- Stimuler la mise en œuvre des projets d'appellations réservées et des actions collectives nécessaires à leur gestion et leur promotion. - Présenter les avantages des ARTV aux intervenants en développement et aux clientèles cibles. - Offrir, en appui au MAPAQ, un accompagnement aux intermédiaires chargés du soutien en amont et en aval de la reconnaissance des ARTV.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Progression de l'appréciation des ARTV exprimée par les « détenteurs », partenaires et consommateurs lors d'un sondage annuel.
- Réseau d'ambassadeurs.
- Nombre de nouveaux promoteurs et de nouveaux projets.
- Rencontres avec des intervenants.
- Consultants ARTV formés.
- Interventions faites par les consultants ARTV.

ENJEU II

Des collaborations optimisées et de nouveaux partenariats

ORIENTATION Mettre en œuvre des partenariats basés sur l'optimisation des forces et une complémentarité des responsabilités		
Axe 1. Consolider le partenariat avec le MAPAQ	Axe 2. Optimiser nos collaborations et nos partenariats	Axe 3. Valoriser les possibilités et retombées positives de la certification au Québec
- Déployer des stratégies communes pour l'avancement de dossiers sur lesquels le CARTV et le MAPAQ sont appelés à partager des responsabilités: communication, développement, soutien des ARTV, inspection, etc. - Travailler en synergie sur les enjeux stratégiques, notamment en matière de soutien au développement des ARTV et de la lutte à la fraude alimentaire.	- Proposer un aménagement du partage des rôles et responsabilités avec nos partenaires actuels. - Établir des ententes avec de nouveaux partenaires œuvrant dans des secteurs ciblés, notamment les ministères, organismes et industries pour lesquels les ARTV sont pertinents.	- Mettre en valeur les occasions d'affaires qu'offre le marché de la certification au Québec. - Valoriser l'expertise du CARTV en matière d'accréditation.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Progression du rayonnement du CARTV auprès des partenaires œuvrant dans les secteurs ciblés.
- Estimation des retombées sur les clientèles des nouvelles façons de faire mises en place entre le MAPAQ et le CARTV.
- Nouveaux mandats en accréditation.

ENJEU III

Valorisation d'une organisation apprenante

ORIENTATION 1. S'adapter aux attentes des clientèles et à l'environnement d'affaires		ORIENTATION 2. Créer un milieu de travail mobilisateur	
Axe 1. Mettre à niveau les départements et programmes du CARTV	Axe 2. Faire évoluer les pratiques et les relations avec nos clientèles et nos partenaires	Axe 1. Renforcer l'expertise et la cohésion de l'équipe	Axe 2. Actualiser la gouvernance du CARTV
- Augmenter la valeur stratégique et économique du système d'information du CARTV notamment en misant sur l'IA. - Redéployer les activités de surveillance dans une perspective d'équité envers nos clientèles. - Adapter la stratégie de développement du service d'accréditation. - Améliorer de façon continue le système documentaire du CARTV.	- Simplifier le processus d'obtention des ARTV. - Structurer un service de soutien à nos clientèles incluant un volet de communication. - Développer les compétences relationnelles nécessaires à l'amélioration du positionnement du CARTV face à ses clientèles. - Développer une approche de communication rendant l'information plus accessible.	- Implanter un mécanisme de développement des compétences et de planification de carrière. - Formaliser la mise en commun de l'information et le travail en interdisciplinarité. - Adopter des pratiques administratives et relationnelles mobilisatrices pour les employé-e-s.	- Mettre à jour nos politiques de gestion et de prestation de services. - Participer aux travaux de modernisation de la LARTV. - Réviser le rôle, les fonctions et la structure du conseil du CARTV en fonction de la loi modernisée.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Évaluation de l'appréciation de la perception du CARTV par ses partenaires.
- Nombre de visites sur le nouveau site Web et taux d'engagement sur les réseaux sociaux.
- Efficience des processus révisés et mis en œuvre.
- Nouveaux partenariats générés par l'amélioration des SI/TI.
- Progression des personnes dans le développement de leurs compétences et dans leur plan de carrière.
- Augmentation de la motivation et amélioration des pratiques au sein de l'équipe.
- Améliorations mises en place en matière de gouvernance.
- Incidences sur l'équipe et la clientèle, de l'implantation d'une politique de télétravail adaptée et évolutive.